

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2023
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la bibliothèque de la Polyvalente des Quatre-Vents, ce 30^e jour de novembre 2023, à 19 h, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente;
M^{me} Karine Boivin;
M. Éric Simard;
M^{me} Annie Girard;
M^{me} Marie-Pier Létourneau;

MEMBRES DU PERSONNEL

M^{me} Esther Côté;
M. Jérémie Gagnon;
M^{me} Audrey Piquette;
M^{me} Chantale Simard;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M^{me} Marie-Eve Sasseville;
M^{me} Maryse Perron Chartier;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absences : M^{me} Marie-Claude Tremblay, membre du personnel;
M. Pierre Lavoie, membre de la communauté;
M. Daniel Gauthier, membre de la communauté;
M. Michaël Ottereyes, membre de la communauté.

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 21 novembre 2023 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte.

2. **Mot de bienvenue**

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense la présidente de faire la lecture de l'ordre du jour.

CA-0504-11-23

Il est PROPOSÉ par M^{me} Audrey Piquette et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Rapports des comités du conseil d'administration**6.1. Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

6.2. Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à signaler.

6.3. Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

6.4. Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

7. Présentation ou information au conseil d'administration**7.1. Présentation du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027**

M. Patrice Boivin, directeur général, ainsi que M^{me} Chantale Simard, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présentent le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

8. Agenda de consentement

Il n'y a rien à signaler.

9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Aucun dossier n'a été retiré de l'agenda de consentement pour être discuté par les administrateurs.

10. Dossiers nécessitant une décision**10.1. Modification de l'acte d'établissement 2023-2024 du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets**

ATTENDU l'adoption de l'acte d'établissement 2023-2024 du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets par la résolution CA-0429-04-23;

ATTENDU que le Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets offre la formation « Opération d'équipements de production » à la coopérative forestière de Petit Paris depuis le 28 novembre 2023 et que cet immeuble n'apparaît pas sur l'acte d'établissement;

ATTENDU que les modifications apportées à l'acte d'établissement 2023-2024 seront adoptées par le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets à la séance qui se tiendra le 12 décembre prochain étant donné qu'il n'a pas été possible de tenir une séance extraordinaire avant le début de la formation;

En conséquence,

CA-0505-11-23

il est PROPOSÉ par M^{me} Karine Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte de modifier l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets, délivré le 18 avril 2023, et ce, conditionnellement à la réception de la résolution d'acceptation du conseil d'établissement;

QU'un exemplaire de l'acte d'établissement modifié soit expédié au conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets.

ADOPTÉ

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à signaler.

12. Prochaine séance

La prochaine réunion régulière aura lieu le 12 décembre 2023, à 19 h, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

13. Levée de la séance

CA-0506-11-23

Il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Eve Sasseville et RÉSOLU unanimement :


QUE la séance soit levée à 19 h 10.

ADOPTÉ

La présidente,


Jarot Pagé Kraft

La secrétaire générale,


Annie Tremblay, avocate